

Consultation relative au contre-projet direct à l'initiative populaire « L'argent liquide, c'est la liberté »

Madame la conseillère fédérale,

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel vous remercie de l'avoir invité, dans votre courrier du 20 septembre 2023, à participer à la consultation relative au contre-projet direct à l'initiative populaire « L'argent liquide, c'est la liberté ».

Notre canton a pris connaissance des documents relatifs à la consultation. Après analyse, nous pouvons vous informer que le canton de Neuchâtel est favorable au contre-projet du Conseil fédéral.

Notre canton partage en tous points la prise de position élaborée par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF), qui vous avez été adressée par un courrier du 29 septembre 2023. À ce titre, nous vous renvoyons au détail de la prise de position de la CDF, sans ajouter d'éléments supplémentaires.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et vous prions de croire, Madame la conseillère fédérale, à l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 13 décembre 2023

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
A. RIBAUX

La chancelière,
S. DESPLAND